

*Questions orales*DEMANDE DE SUPPRESSION DU RÉGIME DU TRAITEMENT
SELON LA RÉGION—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse elle aussi au président du Conseil du Trésor. Étant donné que dans certaines régions du Canada, des fonctionnaires touchent environ 20 p. 100 de moins que leurs collègues dans d'autres régions, dans l'intérêt de l'unité nationale, le ministre nous dirait-il si le gouvernement ou son ministère se prépare à modifier ou supprimer le concept du traitement selon la région?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il a été clairement démontré que la notion de traitement selon la région engendre plus de satisfaction que toute tentative de fausser les relations entre employeur et employé dans une région donnée.

DEMANDE DE SUPPRESSION DU RÉGIME DU TRAITEMENT
SELON LA RÉGION—LES VUES DU MINISTÈRE DE
L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

M. John Lundrigan (Gander-Twillingate): Monsieur l'Orateur, comme le ministre n'est pas au courant des faits concernant le problème des taux de salaire régionaux, peut-être pourrais-je adresser ma question au ministre de l'Expansion économique régionale. Vu qu'à l'origine le concept des taux de salaire régionaux avait pour objectif de faire correspondre les salaires à ceux de l'industrie et que, dans certains cas, les taux courants dépassent maintenant les taux régionaux, le ministre nous dirait-il si son ministère reconnaît que le concept des taux de salaire régionaux est discriminatoire, désuet et qu'on devrait l'abandonner, et cherche-t-il à en convaincre le gouvernement?

● (1210)

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur sans nullement vouloir vous incriminer, je trouve difficile de répondre à ce genre de question sans entrer dans une discussion. Cependant, en ce qui concerne ce domaine qui relève de mes fonctions, si le député se donne la peine de lire le *hansard* d'hier il verra que j'admets que dans les provinces atlantiques en particulier, il est nécessaire de faire tout en notre pouvoir pour augmenter les salaires du secteur privé. En effet, à l'avenir, les stimulants à l'emploi seront fondés sur 30 p. 100 des salaires globaux versés par une entreprise au cours de la deuxième et troisième années d'activité.

* * *

LES RESSOURCES ÉNERGÉTIQUES

LE PRIX DU MAZOUT DE CHAUFFAGE À OTTAWA ET HULL—
DEMANDE D'EXPLICATIONS

M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Peut-il nous renseigner sur les abus apparents dans les prix du mazout domestique dans la région Ottawa-Hull?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, à la

[M. Drury.]

suite des questions du député, j'ai communiqué avec les entreprises à ce sujet pour constater que les prix semblent avoir été excessifs si on tient compte du fait que certaines quantités de mazout provenaient de l'Ouest. Je dispose maintenant d'un rapport détaillé que je suis heureux de mettre à la disposition du député et qui indique comment on a comblé la pénurie d'huile et comment les prix en furent affectés.

LA FERMETURE DU PIPE-LINE OTTAWA-TORONTO—LA
POSSIBILITÉ DU MAINTIEN EN FONCTIONNEMENT

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, permettez que j'adresse une question supplémentaire au ministre qui fait suite à celle du député d'Ottawa-Vanier. Le ministre peut-il nous dire pourquoi le pipe-line Ottawa-Toronto sera fermé cette fin de semaine-ci, comment cela affectera éventuellement le prix du pétrole, si le fuel oil acheminé par ce pipe-line a fait baisser les prix du pétrole et si le ministre est disposé à exercer des pressions ou à ordonner que le pipe-line reste en état de fonctionner?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le pipe-line servait à acheminer du mazout domestique dans la région d'Ottawa. Comme la fin de la période de chauffage approche, les stocks de mazout sont maintenant plus que suffisants et c'est pourquoi on se dispose à fermer le pipe-line. Comme je l'ai indiqué, à la suite des questions du député d'Ottawa-Vanier, je lui fournirai un rapport complet et si le député de Grenville-Carleton est lui-même intéressé, je lui communiquerai volontiers le rapport à lui aussi.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES MOTIFS DE L'ABANDON DU PROJET DE RENCONTRE
ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET LES DIRIGEANTS DES PAYS
DU MARCHÉ COMMUN

M. Peter C. Bawden (Calgary-Sud): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre. Vu l'importance vitale de notre commerce avec la Communauté européenne et compte tenu de la politique énoncée par le gouvernement pour favoriser le commerce avec le Marché commun, le premier ministre nous dirait-il pourquoi il n'a pas pris au moins le temps, lors de son voyage en Europe en janvier, de rencontrer les dirigeants de quelques-uns de nos principaux partenaires commerciaux, puisqu'il ne l'a pas fait, en Europe, depuis quatre ans déjà?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, cette question est pour le moins hypothétique. La raison en est que des négociations étaient en cours. Le ministère des Affaires extérieures, par l'entremise de ses divers représentants à l'étranger, et d'autres ministères comme celui de l'Industrie et du Commerce, par l'intermédiaire de leurs représentants en voyage à l'étranger, se sont constamment efforcés de cultiver ces relations. Un jour viendra où il sera opportun pour moi d'aller là-bas pour y conclure certaines négociations. A ce moment-là, je me ferai un plaisir de m'assurer de l'appui de la Chambre pour un voyage prolongé.